0352686E

ACADEMIE DE RENNES

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI

ESPLANADE ANITA CONTI

35174 BRUZ CEDEX

Tel: 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 29

Quorum: 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration Convoqué le : 19/10/2018 Réuni le : 08/11/2018

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Paris des affaires, Paris populaire" (voyage)

l'animation pédagogique est facultative, elle concerne les élèves des 1ères STMG 1 et STMG 2 (et 5 accompagnateurs).

- elle se déroulera en janvier 2019,
- la participation financière des familles est de 146,00 €.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 23

 Pour :
 23

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0

PARIS DES AFFAIRES, PARIS POPULAIRE

2019

BUDGET PRÉVISIONNEL SANS AIDES

58 élèves et 5 accompagnateurs

Dépenses		Recettes		
Trajet	2 300,00	Lycée – TA	1 847,60	
Hébergement	5 700,00	Familles	8 468,00	146,00 coût par élève
adhésion	54,00			
assurance annulation	220,00			
musée d'Orsay	0,00			
Mémorial Shoah	105,00			
Palais Garnier	600,00			
Théâtre (10€ la place)	600,00			
repas professeurs	250,00			
Déplacements métro Paris	486,60			
TOTAL	10 315,60	TOTAL	10 315,60	

mise à jour du 15/10/18